



ÉLABORATION DU PLUI

CHAPITRE 4 – SERVICES ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS



4. SERVICES ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

4.1 - INTRODUCTION

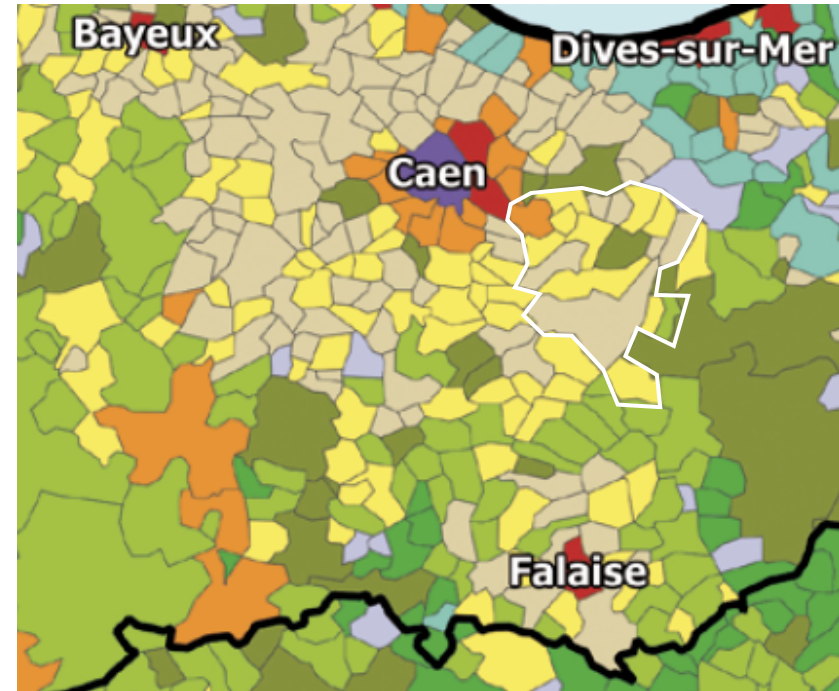
La communauté de communes VED est un territoire périurbain dont la population bénéficie des équipements de niveau 1 (métropolitains) grâce à la proximité de Caen, des équipements de niveau 2 (du type de ceux des villes régionales, comme les tribunaux ou les lycées ou certains services administratifs) en se dirigeant vers la couronne urbaine caennaise ou vers Lisieux.

Son principal pôle équipé est le bourg historique d'Argences.

VED compte aussi des bourgs le long de la RD613 : Cagny, Frénuville, Bellengreville ou Moulton, qui se sont équipés au fur et à mesure du développement résidentiel de ces cinquante dernières années.

Les autres communes de VED sont plus ou moins périurbaines, suivant leur éloignement avec l'agglomération caennaise ou les bourgs de l'espace rural.

Les développements, qui suivent, établissent un état des lieux de l'existant et des besoins recensés lors de la concertation avec les élus communaux.



- Bourgs de proximité :**
communes équipées d'équipements de proximité et de logements collectifs, pôles d'appui des territoires ruraux ou des coeurs urbains
- Communes rurales à tendance périurbaine :**
communes rurales au parc de logements ancien, en bordure du périurbain et à la population moins aisée
- Communes à caractère rural préservé :**
communes rurales au parc de logements ancien, à population âgée et à plus forte présence d'agriculteurs
- Communes de villégiature :**
communes rurales au parc de logements fortement composé de résidences secondaires, présentant des attraits touristiques, notamment sur le littoral
- Coeurs métropolitains :**
communes principales des pôles urbains majeurs
- Communes périurbaines résidentielles :**
communes périurbaines des « premières couronnes », au niveau de vie des habitants plutôt aisé
- Coeurs urbains :**
communes denses et bénéficiant d'équipements supérieurs au centre des pôles ou accompagnant les coeurs métropolitains
- Communes périurbaines en essor :**
communes périurbaines des « secondes couronnes », de fort développement récent porté par les familles avec enfants
- Villes relais :**
communes bénéficiant d'équipements intermédiaires et de logements collectifs, relais des territoires et des grandes agglomérations
- Communes périurbaines des longues distances :**
communes périurbaines dont les actifs sont éloignés de leur lieu de travail, notamment sur les « franges franciliennes »

Sources : Insee, recensements de la population 1990, 1999, 2008, 2013 ; BPE 2015 ; Filosofi 2014



4.2- ÉQUIPEMENTS ET SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SECURITE

On dénombre pour VED, dans le bourg d'Argences :

- le siège de la communauté de communes,
- l'office de tourisme,
- le centre départemental de sécurité incendie (SDIS).

S'ajoutent le long de la RD613 :

- une gendarmerie, à Moul,
- un point info-service à Bellengreville,

Les communes du territoire dépendent des tribunaux de Caen et des trésoreries alentours.

Quant à la Poste, elle comprend :

- 2 bureaux de poste à Argences et Cagny,
- 1 agence postale communale à Cesny-aux-Vignes,

et des points de retrait des colis dans des commerces (à Argences, Bellengreville, ...).



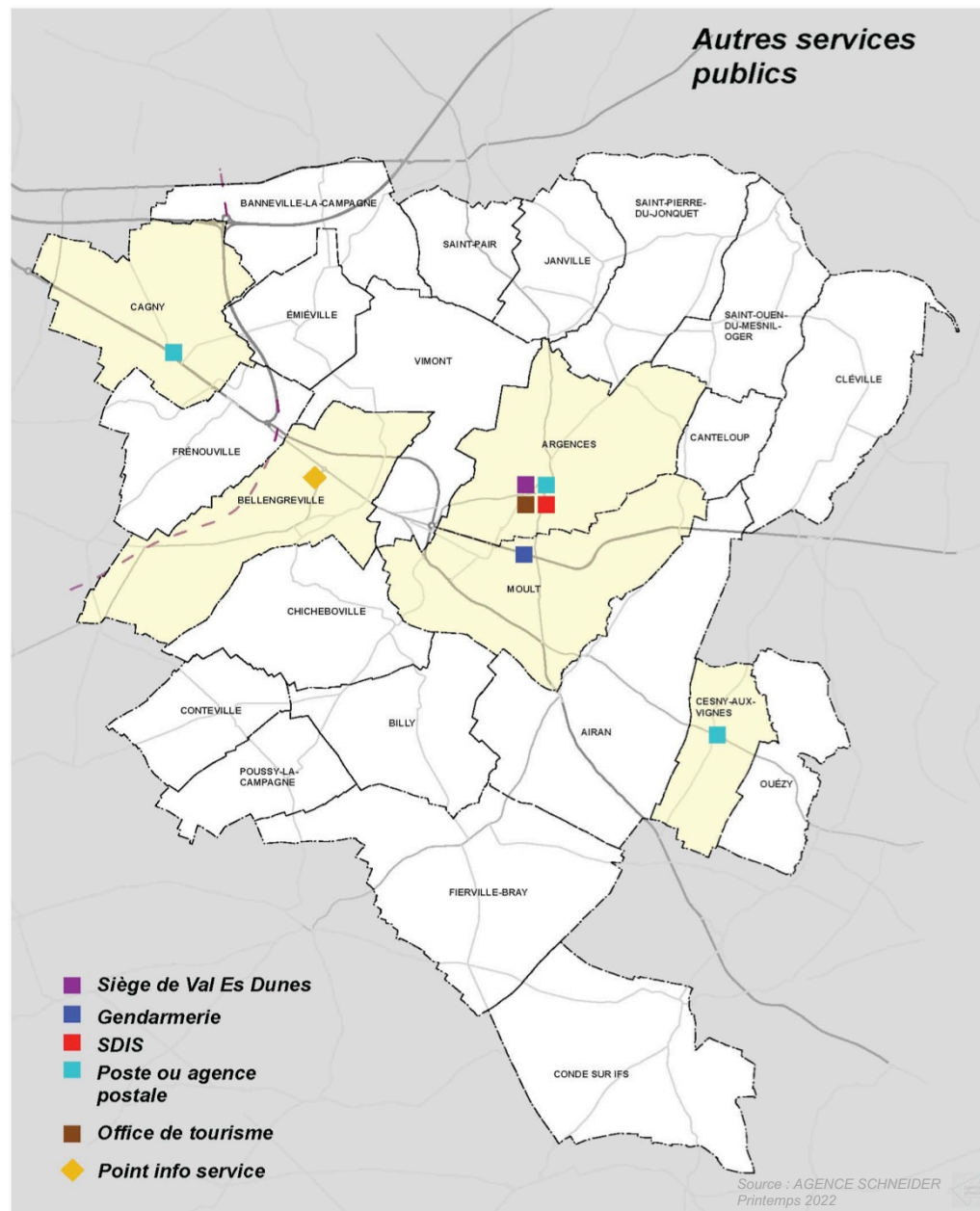
Gendarmerie nationale – Moul



Office du tourisme – Argences



Poste - Cagny

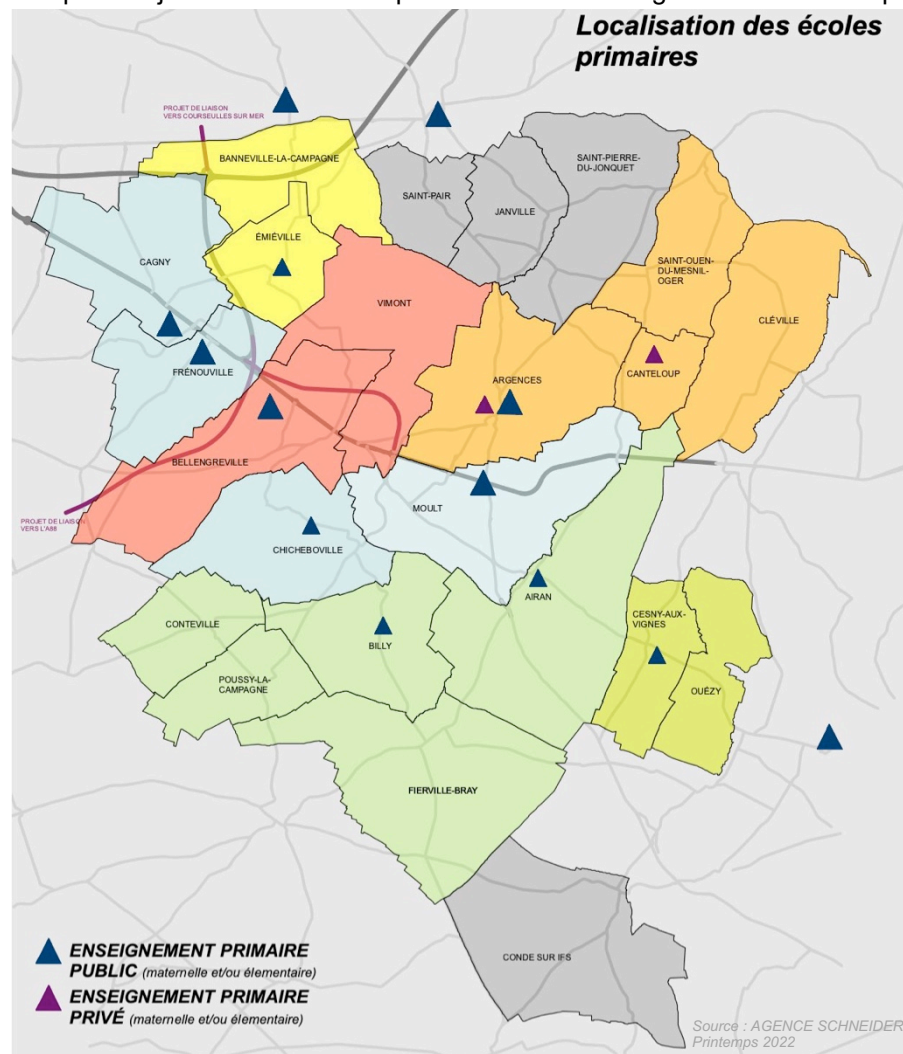


4.3.2 ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

Équipements pour l'enseignement primaire

VED compte une population d'environ 2 300 enfants de 3 à 10 ans.

Ils sont scolarisés dans les huit groupes scolaires primaires publics du territoire, auxquels s'ajoutent deux écoles privées situées sur Argences et Canteloup.



Équipements pour l'enseignement secondaire

VED compte une population d'environ 1 900 enfants de 11 à 17 ans.

Une partie d'entre eux sont scolarisés au collège Jean Castel d'Argences, qui accueille 500 élèves. Les autres le sont sur les collèges des bourgs voisins (comme le montre la carte ci-dessous).



Autres structures d'enseignement ou de formation

VED ne compte pas d'autres structures d'enseignement ou de formation. Les habitants du territoire dépendent des équipements et services présents sur l'agglomération caennaise ou Lisieux.

EN SYNTHESE

- des communes au nord et au sud de VED qui dépendent d'équipements scolaires et périscolaires présents sur des bourgs hors VED

PROJETS EN COURS

- réorganisation des locaux scolaires sur Argences

4.3.3 SERVICES ET EQUIPEMENTS PERISCOLAIRES

Transports scolaires

C'est une compétence de la région depuis le 1^{er} janvier 2015. VED organise les transports scolaires sur son territoire pour l'accès aux écoles primaires.

Accueils périscolaires

La CAF recense en 2020 :

- ✓ 5 sites d'accueil de loisirs périscolaires, pour 240 places,
- ✓ 5 sites d'accueil de loisirs extrascolaires (ce sont les mêmes).

Ils sont situés dans les communes d'Argences, Bellengreville, Cagny, Frénoville et Moul.

BESOINS

- Locaux pour les adolescents sur Argences



École de Chicheboville



Collège Jean Castel – Argences



École de Bellengreville



École d'Argences

4.4- ÉQUIPEMENTS POUR LES SPORTS ET LES LOISIRS

4.4.1 ÉQUIPEMENTS ET SERVICES CULTURELS

Le territoire compte un équipement culturel communautaire : l'école de musique "Pom" sur Moulton.

On dénombre de plus :

- ✓ le "Forum" sur Argences, salle polyvalente / capacité : 400 personnes,
- ✓ des bibliothèques dans sept communes,

mais aucun cinéma ou aucune salle de spectacle dédiés (les plus proches sont sur l'agglomération caennaise ou sur Mézidon-Canon).

L'animation culturelle locale est le fait d'associations et de l'office de tourisme, qui proposent en particulier :

- ✓ Les "Musicales en Val ès dunes", série de concerts organisés dans les communes du Val ès dunes ;
- ✓ Les "Escapades en Val ès dunes", sorties à thème et randonnées ;
- ✓ Les "Théâtrales en Val ès dunes", festival de théâtre organisé au mois de mai (pièces de théâtre, lectures publique...)
- ✓ La fête médiévale organisée tous les 2 ans ;
- ✓ Le salon du Polar (sur Moulton) ;

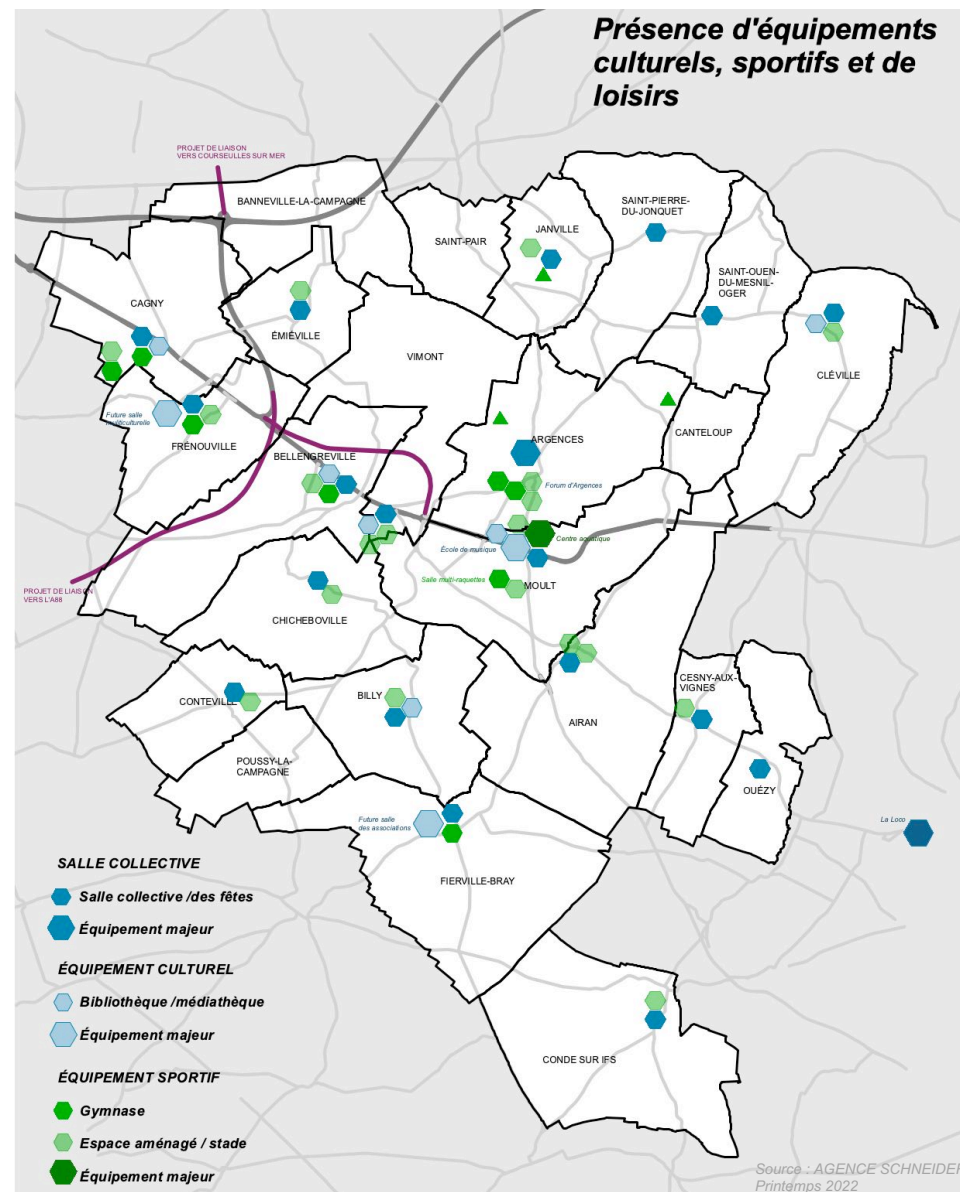
4.4.2 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Le territoire compte un équipement sportif communautaire : le centre aquatique "DUNEO" sur Argences, ouvert en janvier 2013.

On dénombre de plus de nombreux équipements dans les différentes communes, dont :

- ✓ des gymnases ou salles multisports (escalade, dojo, squash, ...) sur Argences, Cagny, Frénouville ou Moulton ;
- ✓ des stades et terrains de sports spécialisés (comme le tir à l'arc sur Argences).

Cependant, six communes plus rurales ne comptent aucun équipement sportif ou aire de jeux, mais comme pour d'autres équipements, elles bénéficient de ceux existants dans les bourgs qui voient le territoire communautaire (Mézidon-Canon, Sannerville ou Troarn).



4.4.3 Autres équipements ou aménagement pour les loisirs

On soulignera la présence de trois centres équestres (privés) sur Argences et Janville.

4.4.4 En synthèse

PROJETS EN COURS

- Création d'un équipement multiculturel sur Frénoville

SOUHAITS ISSUS DE LA CONCERTATION :

- Mieux partager l'information à l'échelle communautaire sur les activités dans les différentes communes ;
- Mieux utiliser l'outil communautaire qu'est l'office de tourisme pour l'animation culturelle
- Disposer d'une "vraie" médiathèque sur le territoire
- Demande d'un cinéma, de nouveaux lieux de convivialité ("bistrot de pays", "tiers lieux" ...)



Centre aquatique DUNEO – Argences

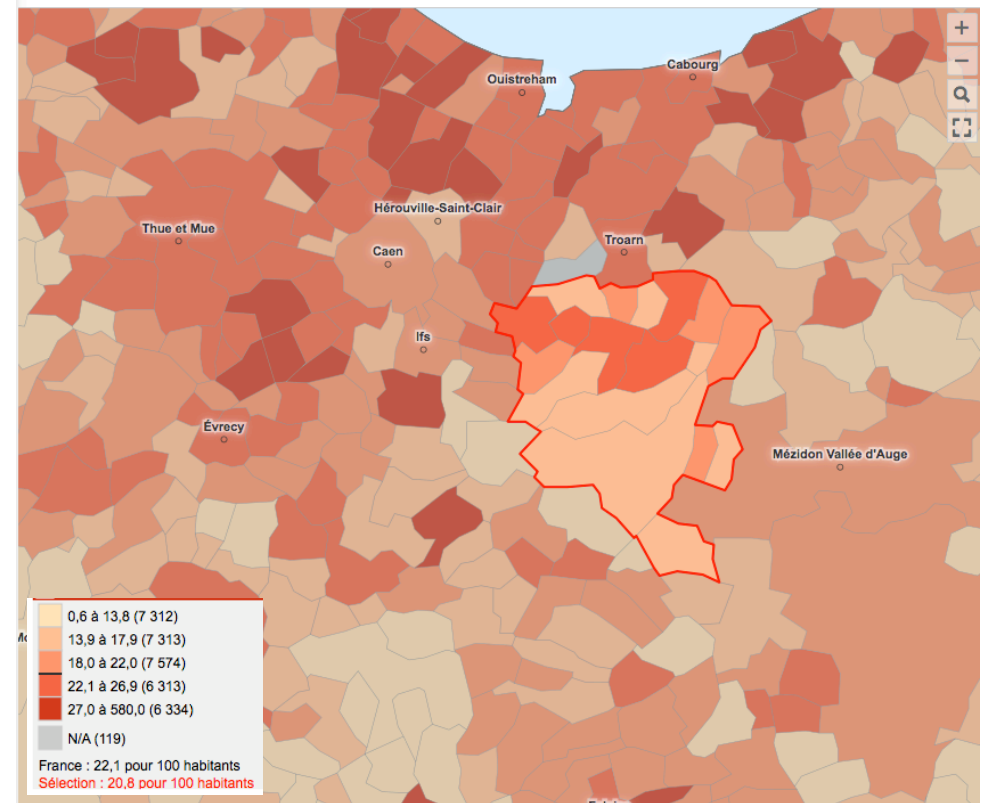


École de musique – Argences



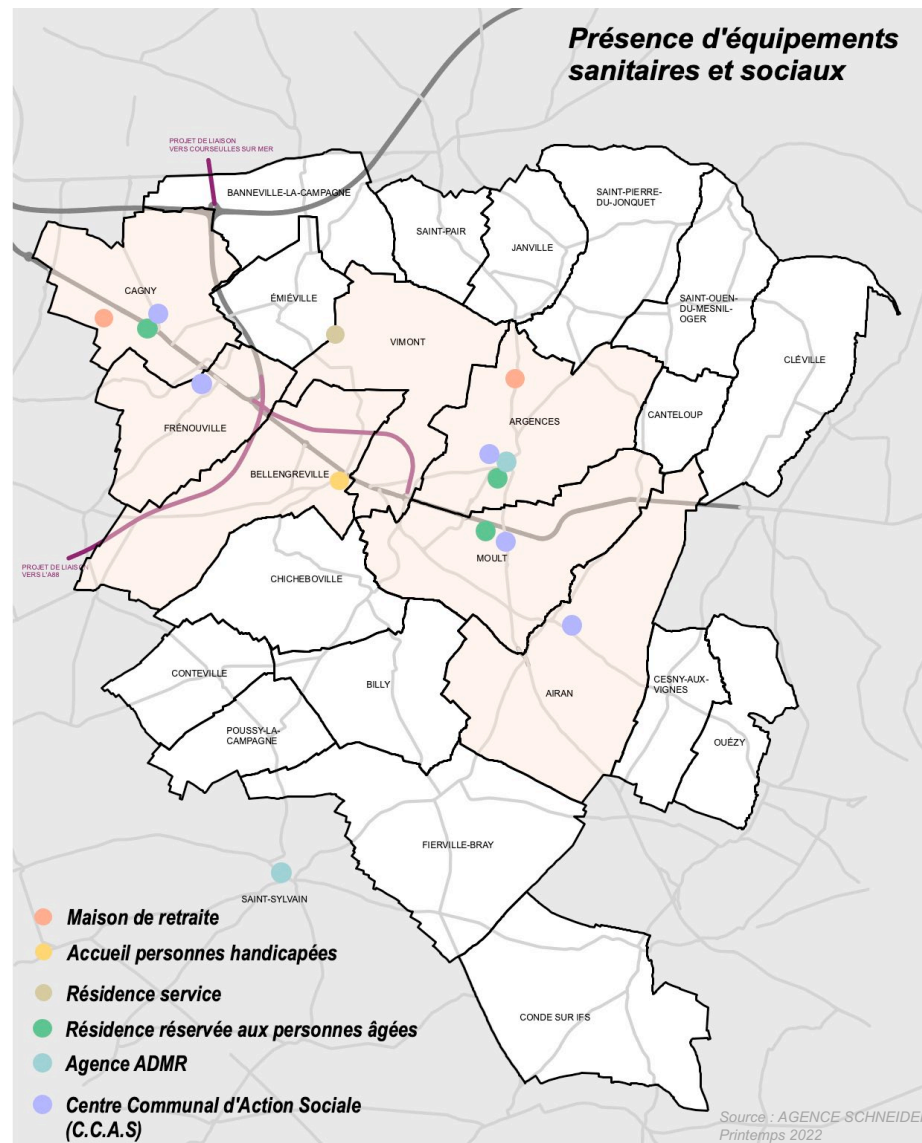
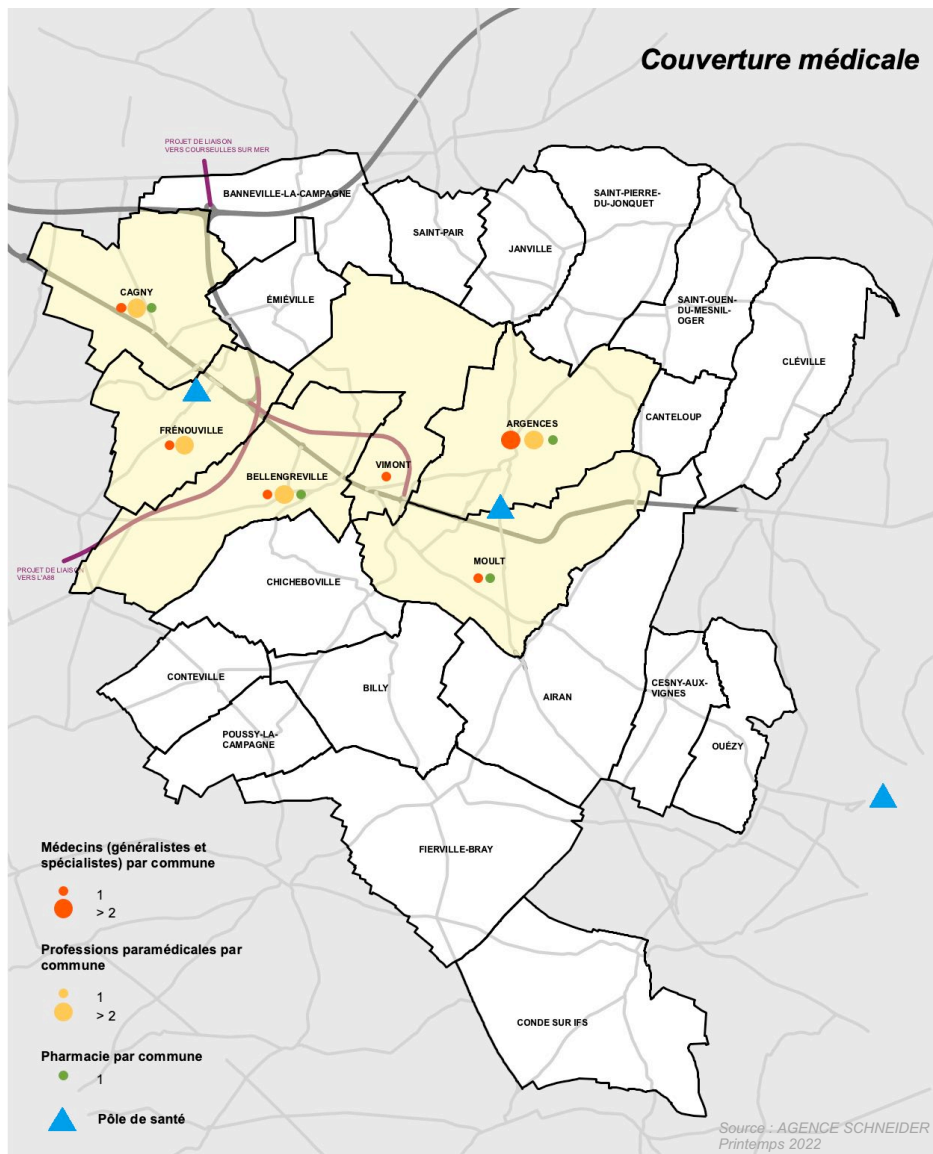
Gymnase des Coteaux – Argences

1 Nombre de licenciés sportifs pour 100 habitants (pour 100 habitants) 2018



4.5 - SERVICES MEDICAUX, EQUIPEMENTS SOCIO-SANITAIRES DONT HEBERGEMENTS SPECIALISES

4.5.1 SERVICES ET EQUIPEMENTS MEDICAUX OU PARAMEDICAUX



Le territoire compte deux antennes d' l'ADMR : à Argences et Cagny.
Il dépend de l'agglomération caennaise pour les grands équipements de santé : hôpital, clinique, scanner, ...

Il compte 8 médecins (3 sur Argences, 1 sur Bellengreville, 1 sur Cagny, 1 sur Frénoville, 1 sur Moul, 1 sur Vimont) et un ensemble de professionnels paramédicaux, dans les communes le long de la RD613, pour partie regroupés dans deux maisons de santé : sur Argences (infirmier ; sage-femme ; psychologue) et Frénoville (infirmier ; psychologue).

On soulignera la présence de maisons médicales à proximité, sur Mézidon-Canon, Saint-Sylvain et Troarn.

Il compte aussi :

- ✓ quatre pharmacies, sur Cagny, Bellengreville, Argences et Moul,
- ✓ un centre médico-social sur Argences.

BESOINS

- Des médecins spécialistes (pédiatre, gynécologues, ...)
- Un laboratoire d'analyses médicales

PROJETS EN COURS

- création d'une maison médicale

Accueil et hébergements des personnes handicapées ou en difficultés :

- ✓ Foyer d'accueil médicalisé Léone Richet (annexe de celui de Caen) sur Bellengreville.



Pôle de santé et micro-crèche d'Argences

4.5.2 ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

A ce jour, le territoire ne dispose pas de structure d'accueil pour les gens du voyage. Les plus proches sont à Mézidon-Canon, Mondeville ou en bordure du littoral sur Dives-sur-Mer. Ce sont toutes des aires permanentes d'accueil.

Il reçoit cependant régulièrement, durant la saison estivale, l'implantation (hors de tout cadre) de grands groupements familiaux, particulièrement à Cagny, ce qui n'est pas sans problèmes de gestion et de voisinage.

La réglementation nationale prévoit des obligations d'équipements pour toutes les communes de plus de 5000 habitants (seuil que n'atteint aucune commune sur VED).

Le bilan du schéma d'accueil des gens du voyage de 2011-2017 souligne que les obligations non remplies concernent principalement des aires de grand passage (36% des places restaient à produire en 2021, dont sur les communes du littoral).

VED n'est pas concerné par les obligations du nouveau schéma qui prévoit en particulier la création d'aires de grand passage sur Ouistreham et Lisieux.

Le Schéma d'accueil des gens du voyage prévoit aussi une meilleure organisation de la coordination des grands passages estivaux, dont le pilote est la préfecture avec le soutien de SOLIHA.

BESOINS

- Création d'une aire d'accueil pour gens du voyage permanente pour les EPCI de plus de 20 000 habitants

4.5.3 HEBERGEMENTS POUR PERSONNES AGEES

La population communautaire compte 6,3% de personnes de plus de 75 ans en 2019 (pour 9,5 en moyenne en France) :

- ✓ 35% d'entre elles vivent seules,
- ✓ 10,5% d'entre elles vivent dans un établissement pour personnes âgées (pour 9,4% en moyenne en France).

VED compte 135 places d'accueil en 2019 :

- ✓ EHPAD Letavernier-Pitrou à Argences : 60 lits ;
- ✓ EHPAD Les Orchidées à Cagny : 75 lits.

PAGE 11

On notera la résidence-service du château de Saint-Pierre-Oursin sur Vimont qui compte 49 logements, et de logements locatifs sociaux réservés aux personnes âgées sur Argences (bailleur INOLYA) ou sur Cagny (**).



*Résidence service intergénérationnelle
Château Saint-Pierre-Oursin - Vimont*



EHPAD Letavernier-Pitrou - Argences

ENJEUX

- VED est un territoire où la population a connu une très importante croissance (pavillonnaire) ces dernières décennies, ce qui engage à prévoir les logements et hébergements adaptés au grand âge, vu la croissance prévisible des besoins.

EN PROJET

- Moulit : 16 logements pour personnes âgées

4.6 INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION OU DE RESEAUX

4.6.1 COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

VED est compétent pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés, via le syndicat Otri (qui remplace au 1^{er} janvier 2021 le SMEOM). Le centre d'exploitation, composé de la déchèterie et des bureaux administratifs, est situé à Moulton.

La déchèterie reçoit gratuitement les dépôts de déchets des habitants du territoire, et sur facturation ceux des entreprises (sauf déchets explosifs, radioactifs, l'amiante libre ou les déchets médicaux).

Actions pour la réduction des déchets

- ✓ actions de formation et d'information,
- ✓ mise à disposition de composteurs,
- ✓ mise à disposition d'un local de stockage dédié au réemploi des meubles jouets et bibelots.

Traitements et valorisation des déchets

- ✓ Les ordures ménagères sont collectées et dirigées vers l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) des Aucrais à Urville (14).
- ✓ Deux unités captent et traitent les effluents gazeux et liquides produits par la décomposition des déchets. Une unité de traitement valorise le biogaz sur le réseau électrique.
- ✓ La collecte et le transport des recyclables sont effectués par SUEZ.
- ✓ La reprise du verre est assurée par la société OI.

EN PROJET

- création d'une ressourcerie



Schéma du site OTRI sur Moulton / document OTRI

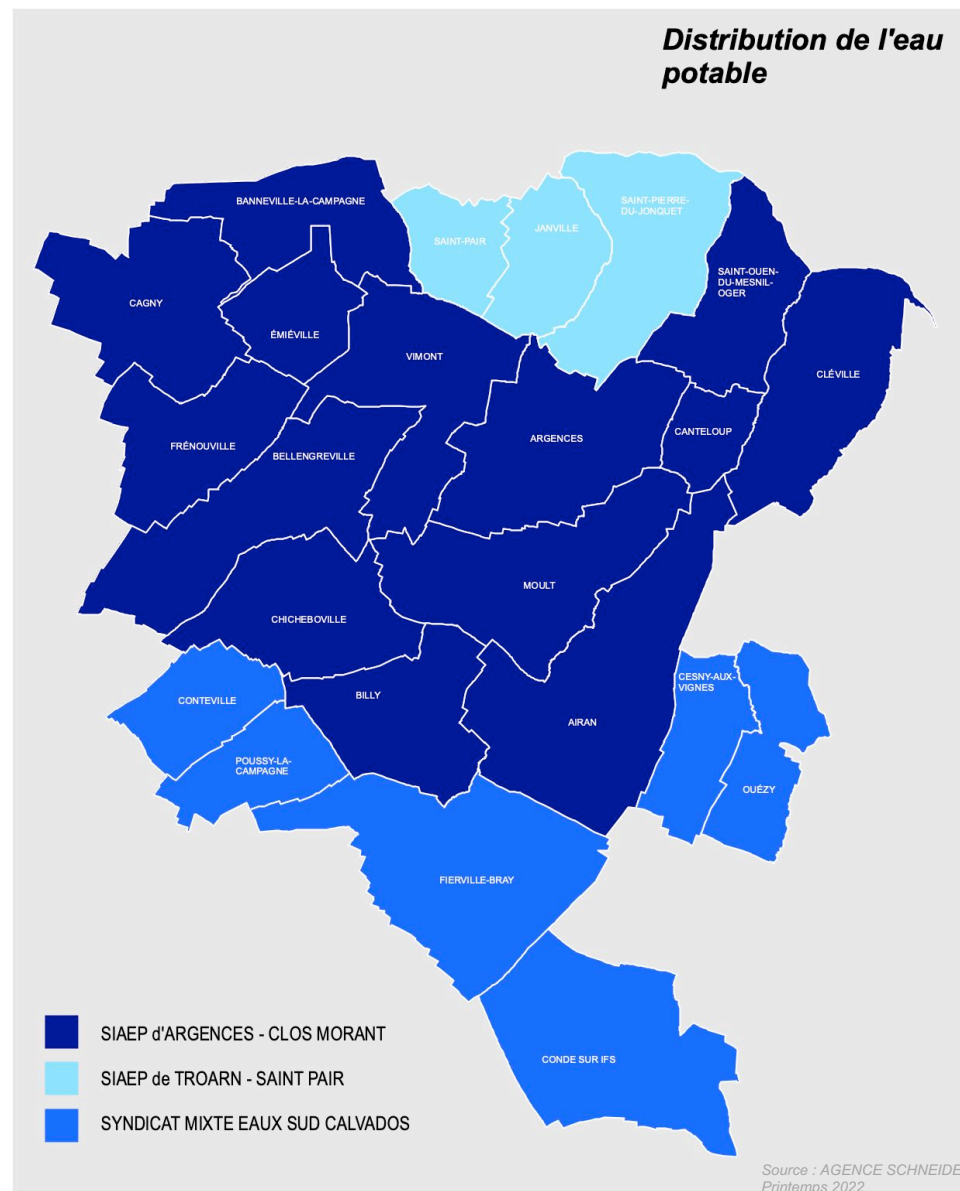
4.6.2 ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Organisation sur VED

Au 1^{er} janvier 2022, l'alimentation en eau potable de VED est (encore) assurée par quatre structures. Ce sont :

- un syndicat de production et de distribution :
 - ✓ EAUX SUD CALVADOS pour les 6 communes du sud et de l'est de VED. *Nota : les communes de Cesny-aux-Vignes, Condé-sur-Iffs et Ouézy, n'ont rejoint ce syndicat qu'en 2021 ;*
- un syndicat de production EAU DU BASSIN CAENNAIS (ex RES'EAU) qui vend l'eau qui exporte de l'eau auprès des deux structures suivantes ;
- deux structures de distribution :
 - ✓ le SIAEP de Troarn-Saint Pair qui assure la distribution de l'eau qu'il achète à EAU DU BESSAIN CAENNAIS auprès des 3 communes de l'ancienne communauté de communes entre Bois et Marais ;
 - ✓ le SIAEP d'Argences-Clos Morant pour toutes les autres communes de VED.

Pour le premier le délégataire est VEOLIA, pour les deux derniers SAUR France.

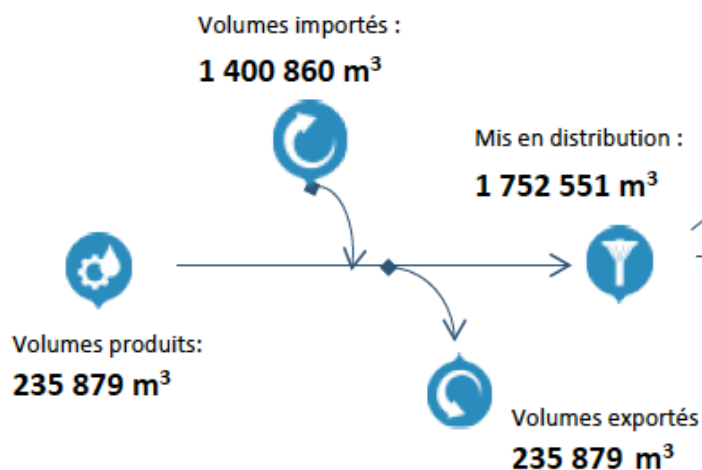


Production et distribution par le syndicat SUD CALVADOS

EAUX SUD CALVADOS couvre un ensemble de communes au sud de l'aire urbaine de Caen, autour de Bretteville sur laize, jusqu'à Livarot en passant par celles autour de Falaises.

En 2021, ce Syndicat gère 4 ouvrages de prélèvement avec station de production (dont un forage sur Ouézy au débit autorisé de 50m³/h), 26 ouvrages de stockage (aucun sur VED) et un réseau d'environ 800km dont près de la moitié est en PVC et environ 1/3 en fonte (il ne compte quasiment plus d'amiante ciment).

Ce réseau présente un rendement correct (autour de 83%) et en amélioration. Toutes les analyses réalisées en 2021, dans le cadre du contrôle sanitaire sont conformes aux limites et références de qualité définies par le décret 2011-1220.



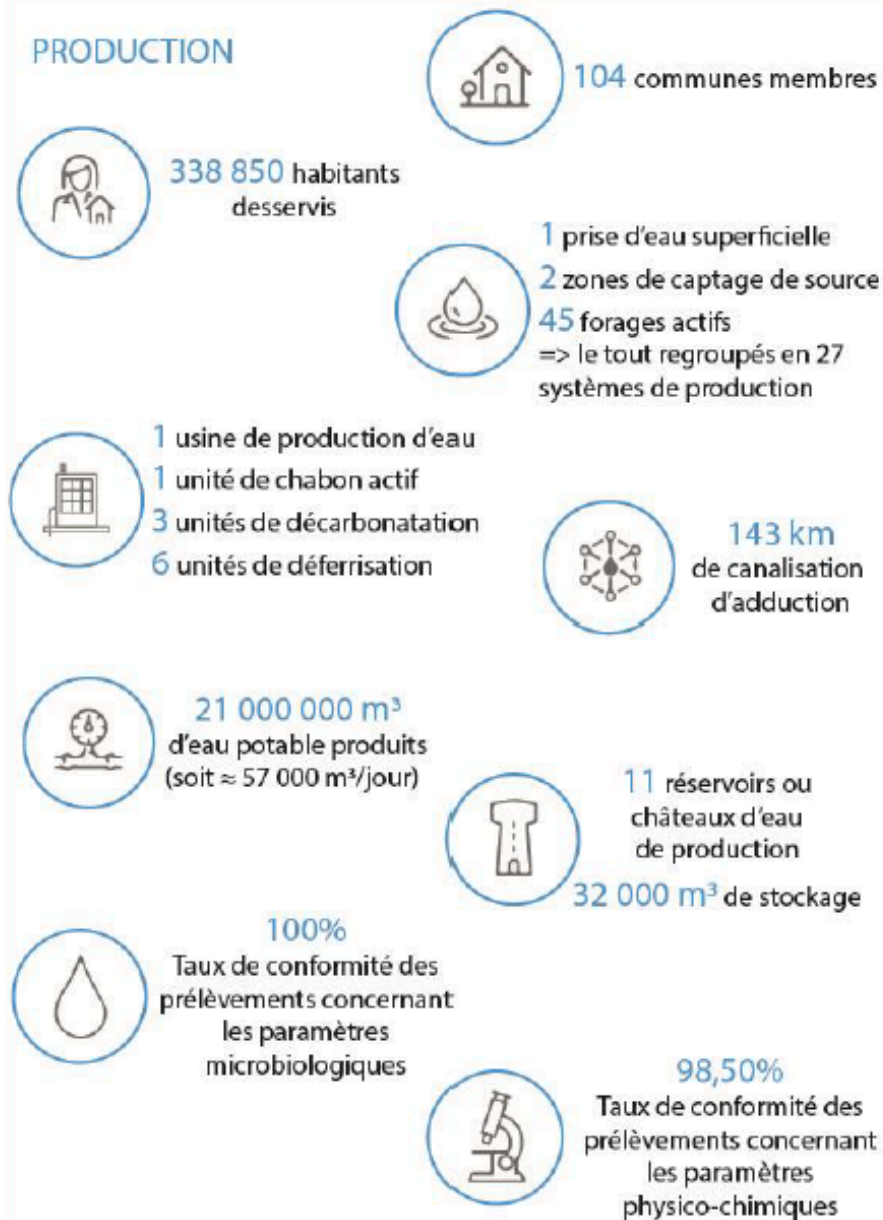
SD EAUX SUD CALVADOS EP DSP – Délégation de service public- Eau potable

En 2021, sur VED, on dénombre 786 branchements pour 781 clients et 72 095 m³ de consommés sur la période de relève.

- ✓ la consommation moyenne par client est ainsi d'un peu plus de 90m³/an
- ✓ le forage d'Ouezy a produit 107k m³ en 2020 pour seulement 87k m³ en 2021.

Production par le syndicat EAUX DU BASSIN CAENNAIS

PRODUCTION



PAGE 15

EAUX DU BASSIN CAENNAIS compte les ouvrages de production suivants sur VED :

- ✓ le forage du Clos Morant sur Frenouville ; il a produit 277k m³ en 2020 pour seulement 265k m³ en 2021 ; Rendement de production : 100% ; Ses eaux sont déferrisées et chlorées ; Leurs eaux sont chlorées ; qualité des eaux : conforme ;
- ✓ les forages (F1 et F3) du Canal Oursin sur Janville ; ils ont produit 360k m³ en 2020 Rendement de production : 100% ; Leurs eaux sont chlorées ; qualité des eaux : conforme ;
- ✓ les forages (F2bis et F3) sur Moulton ; ils ont produit 735k m³ en 2020 Rendement de production : 100% ; Leurs eaux sont chlorées ; Leurs eaux sont chlorées ; qualité des eaux : conforme ;

Distribution par le syndicat ARGENCES-CLOS MORANT

Il regroupe 17 communes dont 2 n'appartiennent pas à VED : Bissières et Mery-Corbon qui comptent pour 6,7% des 8007 branchements (en 2021) et 7,7% des volumes distribués.

Ce syndicat ne compte pas d'ouvrages de prélèvement, ceux-ci appartiennent au syndicat de production EAU DU BASSIN CAENNAIS (ex RES'EAU) auquel il achète l'eau nécessaire à son territoire.

Le syndicat d'AEP ARGENCES-CLOS MORANT gère 7 ouvrages de stockage, dont 2 à Argences, 1 à Cagny et 2 sur Moulton et un réseau d'environ 240 km, essentiellement en PVC (à près de 60%) et pour 10% en amiante ciment. Il dispose d'une bache de surpression aux Pédouzes sur Moulton.

La distribution est assurée par un réseau dont le rendement est correct (autour de 87%) et en amélioration. L'eau distribuée provient du forage du Clos Mornant et d'un mélange des eaux des forages Ingouville et du Punay (pour réduire le taux de nitrates autour de 30 mg/l alors que la norme impose qu'il soit inférieur à 50mg/l) .

Toutes les analyses réalisées en 2021, dans le cadre du contrôle sanitaire sont conformes aux limites et références de qualité définies par le décret 2011-1220.

Le volume d'eau consommé, à l'échelle du syndicat, a augmenté de 0,6% entre 2020 et 2021 (de 837 790m³ à 843 072m³).

En 2021, sur VED, on dénombre 7466 branchements pour 7398 clients et 776k m³ de consommation annuelle.

- ✓ **la consommation moyenne par client est ainsi d'environ 105 m³/an, mais de seulement 75m³ par particulier ; ce sont sur les communes d'Argences, d'Emiéville et de Moulton que l'on trouve 4 consommateurs de plus de 6000m³ par/an**

Distribution par le syndicat TROARN-SAINT PAIR

Ce syndicat dessert un peu plus de 5000 habitants sur 7 communes, soit 2425 abonnés pour 2518 branchements

Il gère deux réservoirs qui sont sur Saint Pair et sur Janville ainsi qu'un réseau de 99km où il n'existe plus de branchements en plomb.

Ce syndicat ne compte pas d'ouvrages de prélèvement, ceux-ci appartiennent au syndicat de production EAU DU BASSIN CAENNAIS (ex RES'EAU) auquel il achète l'eau nécessaire à son territoire.

La distribution est assurée par un réseau dont le rendement est correct (autour de 85%) et en amélioration. Toutes les analyses réalisées en 2021, dans le cadre du contrôle sanitaire sont conformes aux limites et références de qualité définies par le décret 2011-1220.

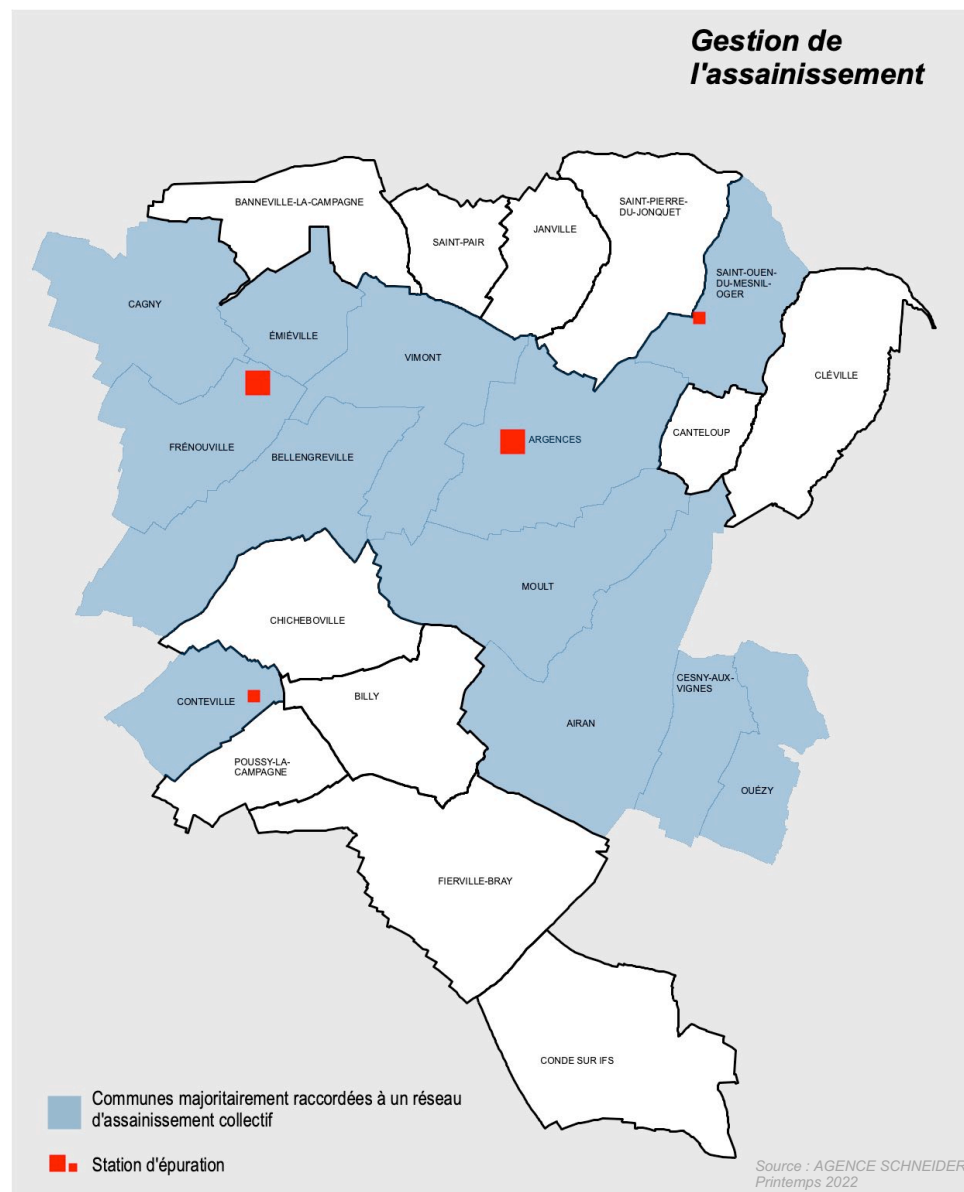
En 2021, sur VED, on dénombre ** branchements pour clients et m³ de consommés sur la période de relève.

- ✓ **la consommation moyenne par client est d'environ 109 m³/an mais de seulement 94m³ par particulier ;**



4.6.3 ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

La compétence (collecte et traitement) des eaux usées est communautaire.



Assainissement collectif des eaux usées

Le territoire comprend deux stations d'épuration, sur Frénoville et sur Argences, qui assurent le traitement des eaux usées de l'essentiel de la population communautaire.

Deux communes disposent de leur propre station d'épuration pour desservir leur village : Conteville et Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger.

Le quartier de Banneville-la-Campagne situé en bordure de la ville de Troarn, a lui été raccordé au réseau de cette ville de Caen la mer.

Nombre d'abonnés raccordés au réseau d'assainissement collectif / données RPQS2020

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2019	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2020	Nombre d'abonnés non domestiques au 31/12/2020	Nombre total d'abonnés au 31/12/2020	Variation en %
Argences	1 618	1 652	/	1 652	2,1%
Banneville-la-Campagne	19	42	/	42	121,1%
Bellengreville	566	581	/	581	2,7%
Cagny	775	816	/	816	5,3%
Cesny-aux-Vignes	166	168	/	168	1,2%
Emiéville	222	233	/	233	5%
Frénoville	787	821	/	821	4,3%
Moult-Chicheboville	1 029	1 046	/	1 046	1,7%
Ouézy	100	102	/	102	2%
St-Ouen-du-Mesnil-Oger	/	31	/	31	/
Valambray	234	259	/	259	10,7%
Vimont	295	306	/	306	3,7%
Total	5 811	6 057	/	6 057	4,2%

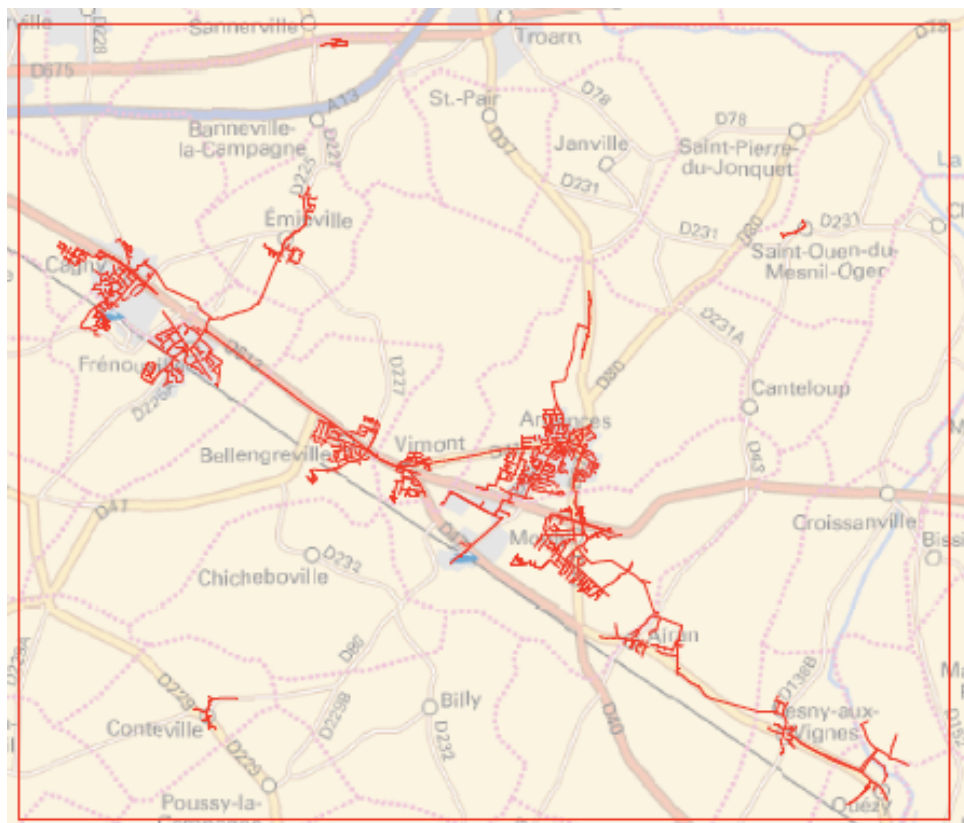
VED comprend quatre stations d'épuration (STEP) :

- La STEP de Frénoville, avec une capacité nominale de **4 667 Equivalents-Habitants (EH)**, collecte les eaux usées d'Emiéville et Cagny. En 2020, la charge maximale en entrée était de **3 135 EH** (soit 67,2% de sa capacité nominale) et le débit entrant moyen était de 572 m³ par jour. La station est conforme en performance et en équipement avec l'atteinte des objectifs d'abattement sur la Demande Biologique en Oxygène sous cinq jours (DBO5), la Demande Chimique en Oxygène (DCO). En 2020, les boues d'épuration sont soit destinées à l'épandage ou envoyées vers une autres STEP.

- La STEP d'Argences, avec une capacité nominale de **20 000 EH**, collecte les eaux usées d'Argences, Frénouville, Bellengreville, Vimont, Moul-Chicheboville, Cesny-aux-Vignes, Ouézy et Valambray. En 2020, la charge maximale en entrée était de **7 973 EH** (soit 39,8% de sa capacité nominale) et le débit entrant moyen était de 1 811 m³ par jour. La station est conforme en performance et en équipement avec l'atteinte des objectifs d'abattement sur la Demande Biologique en Oxygène sous cinq jours (DBO5), la Demande Chimique en Oxygène (DCO), l'Azote global (Ngl) et le Phosphore total (Pt). En 2019, les boues étaient destinées en totalité à l'épandage.

La commune de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger et la commune déléguée de Conteville (Valambray) disposent de leur propre station d'épuration.

Schéma du réseau d'assainissement collectif / données SAUR mars 2021



Assainissement individuel des eaux usées

Le SPANC est géré par VED. Il assure le contrôle de l'ensemble des dispositifs individuels sur le territoire communautaire.

Zonage d'Assainissement

Des zonages d'assainissement ont été réalisés dans les années 2000 sur l'ensemble des communes. Pour les plus petites d'entre elles, ils prévoyaient la réalisation de réseaux collectifs qui n'ont, pour la plupart, pas été réalisés, malgré sur certaines d'entre elles (dans la partie bocagère du territoire) des aptitudes des sols à l'épandage, souvent faibles.

ENJEUX / BESOINS

- Actualiser les zonages d'assainissement pour prise en compte par le PLUI

4.6.4 GESTION DES EAUX PLOUVIALES

EN COURS

- élaboration d'un Schéma Directeur de gestion des Eaux Pluviales

Le diagnostic sera complété lorsqu'il sera réalisé.

4.6.5 DESSERTE NUMERIQUE

L'ensemble du territoire est théoriquement couvert en 4G, bien que dans les espaces ruraux, les élus peuvent déplorer un service peu performant.

Le déploiement de la fibre optique, réalisé par le Conseil Départemental va se terminer sur VED.

Seules trois communes ne sont pas raccordées à la fibre en 2021 : Cesny-aux-Vignes, Ouézy et Banneville-la-Campagne (sauf en bordure de la RD675).

ENJEUX / BESOINS

- poursuivre l'amélioration de la desserte à haut débit sur le territoire
- faciliter son accessibilité

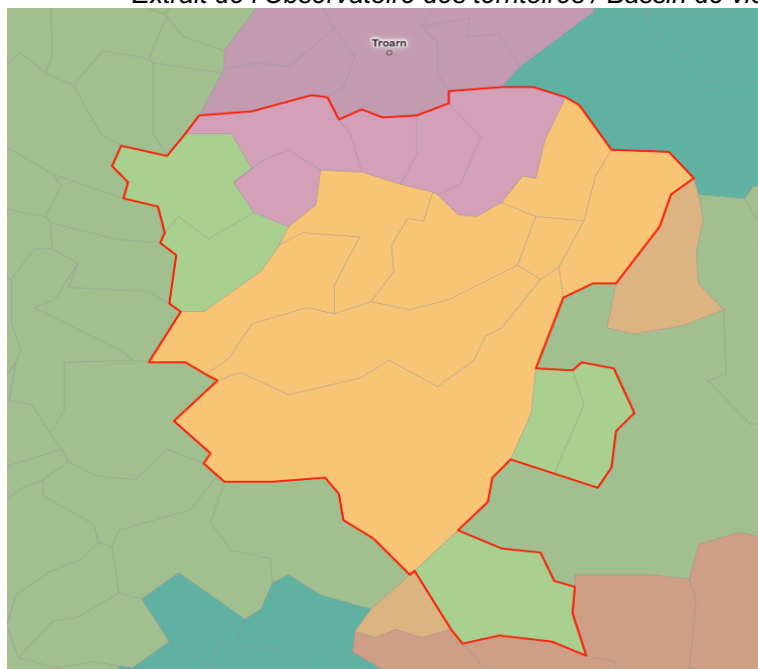
4.7 – SYNTHÈSE

4.7.1 UN TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE ENTRE PLUSIEURS BASSINS DE VIE

VED regroupe les communes qui appartiennent au bassin de vie d'Argences (à l'exception de Méry-Bissières-en-Auge, à l'est) et des communes qui appartiennent à d'autres bassins de vie :

- ✓ celui de Troarn, au nord, pour 5 communes,
- ✓ celui de Mézidon-Canon, au sud-est, pour 3 communes,
- ✓ celui de l'agglomération caennaise à l'est, pour 2 communes.

Extrait de l'Observatoire des territoires / Bassin de vie



Ainsi, comme souligné précédemment, dans 10 communes sur 18, les ménages dépendent (plus ou moins fortement) de bourgs ou villes voisines, pour leurs besoins de services et d'équipements collectifs.

4.7.2 DES EQUIPEMENTS COLLECTIFS ESSENTIELLEMENT LOCALISES DANS LES BOURGS AUX ABORDS DE LA RD613

A l'issue de cette première approche, il se dessine le bilan suivant, en ce qui concerne le niveau d'équipements des communes :

- **Argences** est le bourg historique du secteur et reçoit l'essentiel des équipements publics (et les plus importants : collège, centre aquatique, salle multi-activités de grande capacité, ...),
- **Cagny, Frénuville et Mout** sont trois (anciennes) communes que traversent les grandes infrastructures de transports ; elles ont connu un important développement résidentiel et comptent aujourd'hui de nombreux équipements et services ;

à l'inverse :

- **Poussy-la-Campagne, Saint-Pair et Saint-Pierre du Jonquet** ont une mairie et une église pour seuls équipements collectifs.



Mairie déléguée de Conteville



Mairie de Saint-Pair



Hôtel de ville d'Argences

4.7.3 TABLEAU RECAPITULATIF

Complété selon les informations transmises par les élus

NIVEAU D'ÉQUIPEMENTS ET DE SERVICE PAR COMMUNE	Mairie	Eglise et cimetière	aménagement pour les sports et les loisirs	école primaire	salle collective salle des fêtes	Desserte EU	bibliothèque salle d'association	salle de sportstade	Service médicaux ou paramédicaux	équipement sanitaire et social	commerces de proximité	collège	Équipement sportif d'intérêt intercommunal	Équipement culturel d'intérêt intercommunal	gendarmerie - SDIS Office de tourisme	Grands commerces
	niveau 4	niveau 3			niveau 2				niveau 1							
Argences	X	X	X	XX	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Banneville-la-Campagne	X	X			x	x										
Bellengreville	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
Cagny	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X			
Canteloup	X	X		X												
Cesny-aux-Vignes	X	X	X	X	X	X										
Cléville	X	X	X		X											
Condé-sur-Ifs	X	X	X		X											
Émiéville	X	X	X	X	X	X										
Frénouville	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X			X		
Janville	X	X	X		X											
Moult-Chicheboville																
Moult	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X			X	X	X
Chicheboville	X	X	X	X	X			X								
Ouézy	X	X			X	X										
Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger	X	X			X	X										
Saint-Pair	X	X														
Saint-Pierre-du-Jonquet	X	X														
Valambray																
Airan	X	X	X	X	X	X		X			X					
Billy	X	X	X	X	X		X									
Conteville	X	X	X		X	X										
Fierville-Bray	X	X	X		X											
Poussy la campagne	X	X														
Vimont	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X					

X	existant
x	en projet

